



INFO CE AVRIL 2017

Etre Responsables !



Depuis plusieurs mois, la Direction utilise les dernières lois votées avec le soutien de certaines organisations syndicales pour diminuer les prérogatives du Comité d'Etablissement.

Effectivement, au prétexte que les informations-consultations doivent dorénavant se réaliser au niveau de l'Entreprise, pour nous il s'agit du Comité Central d'Entreprise d'AREVA NC (CCE), la Direction de La Hague estime qu'il n'est pas nécessaire d'informer localement le Comité d'Etablissement.

Pour FO, les salariés de l'Etablissement méritent que les informations concernant La Hague soient débattues mensuellement, de façon régulière, en réunion plénière du Comité d'Etablissement.

Pour rappel, il n'y a que 2 réunions plénières ordinaires du CCE par an en juin et décembre.

Il est de la responsabilité de vos élus de défendre vos intérêts car les sujets d'inquiétudes ne manquent pas !

- Depuis de nombreux mois, nous faisons la démonstration à la Direction des problèmes engendrés par le **manque d'effectif** dans les services. La prise de congé de plus en plus difficile, l'**augmentation de la charge de travail**, la **détérioration des conditions de travail** nous impactent jour après jour. Nous avons d'ailleurs obtenu des réunions de négociations par secteur et au final des recrutements sont en cours.
- FO reste plus que préoccupé sur l'accalmie qui semble régner sur les réorganisations. Effectivement depuis le PDV, aucun projet n'a été présenté aux élus du CE. Mais ne nous y trompons pas la tempête n'est pas finie, l'objectif « *Restaurer Compétitivité* » continue. Même si la Direction nous a annoncé qu'aucune modification des périmètres de sous-traitance n'était envisagée à ce jour, bien évidemment, **vos élus restent vigilants sur ce sujet.**
- Le maintien en condition opérationnelle de notre outil de travail en toute sûreté et sécurité, la surveillance de la bonne exécution du projet NCPF, le maintien des compétences individuelles et collectives de travail, ... sont autant de sujets qu'il est nécessaire de renforcer et de débattre en toute transparence.

ACTIVITES SOCIALES

Une commission Activité Sociale spécifique sur l'élaboration des budgets prévisionnels 2017 s'est déroulée le 3 avril. Les membres du bureau du CE ont pris en compte les différentes remarques effectuées par les élus du CE présents. Le vote de ces deux budgets a été proposé au CE d'Avril.

Lors de cette réunion de CE, nous avons eu la surprise de constater que 3 Organisations Syndicales n'ont pas souhaité valider le budget prévisionnel concernant les activités sociales (ASC). Mais malgré nos multiples demandes, aucune des 3 organisations syndicales n'a apporté de modifications significatives aux projets de budgets.

Pire encore, ces 3 organisations syndicales, à savoir CFDT, CGT et SPAEN ont même refusé de participer aux votes proposés et débattus en commission d'Activité sociale et ont quitté la séance. Par conséquent, nous n'avons pas pu valider les propositions de prime « *chèques vacances* » et de participation aux locations de camping-cars suite à l'obligation de vente de ces derniers.

Les élus FO ne tomberont pas dans le piège qui consiste à organiser le dysfonctionnement des instances. Nous ne prendrons pas le risque de laisser les salariés payer l'addition de vile politique syndicale. Nous préférons gérer sereinement les budgets du CE en travaillant sur une base neutre et partagée par tous, comme le préconise le commissaire aux comptes.

Pour rappel, nous avons reconstitué le fond de roulement nécessaire à l'équilibre des différents budgets. Cet équilibre permet cette année de pouvoir proposer une prime exceptionnelle ainsi que d'autres projets sans risquer de ne plus avoir les provisions nécessaires au paiement probable du redressement URSSAF et du déficit budgétaire des années passées.

Dans votre intérêt, les élus FO représenteront de nouveau ces propositions en adéquation avec le budget prévisionnel 2017.